



SEM HQ

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES
DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC
Section locale 1500 • SCFP - FTQ

TÂCHES EN SITUATION DE PURS

FORMATEURS TECHNIQUES AÉRIENS
MONTEURS HQT
AGENTS PRINCIPAUX AÉRIENS
JOINTEURS
THERMOGRAPHES

Contribuons
à notre histoire.

**basé sur les résultats des différentes tables de discussions paritaires qui ont eue lieu sur le sujet*

DÉPANNERS

- Faire de la patrouille et procéder aux rétablissements (via des manœuvres) sur le réseau triphasé à la demande de l'exploitant lors de déclenchement MT;
- Faire de la patrouille et procéder aux rétablissements (via des manœuvres) sur les dérivations toujours à la demande de l'exploitant.

TRAVAIL AVEC JUMELAGE (MONTEURS)

- Lors de cas de dérivation;
- Lorsque les cas de rétablissements diminuent et arrivent à leur fin, les dépanneurs sont mis à contribution pour effectuer des cas de services et de réparations.

Exemples:

- Interventions sur des pannes de d'alimentation 240 V, terme utiliser (pas de 240);
- Interventions sur des pannes de d'alimentation 600 V, terme utiliser (pas de 600);
- Intervient sur des voisinages monophasé ou triphasé (cc de transformateur ouvert, xfo défectueux ou non);
- Sécurise les conducteurs tombés au sol (MT, BT);
- Répare et remet à leurs places les conducteurs endommagés dans le cas d'une portée et moins et selon l'adéquation disponibilité des dépanneurs et des monteurs vs durée de l'intervention;

- Moyenne tension: répare, remplace des coupes circuits et autres pièces (traverses, hauban, isolateur, etc.) sur le réseau de distribution hors tension;
- Basse tension: répare ou remplace (sous et hors tension) les équipements sur le réseau de distribution incluant les branchements et les réseaux de luminaires;
- Réalise du dégagement progressif sur la végétation et retire les branches et objets sur les conducteurs;
- Sécurise les poteaux penchés ou cassés;

Prendre en note que d'autres tâches sont permises au sein de la norme, mais n'ont pas été retenues pour des raisons de volumétrie. De plus, nous avons ciblé principalement les tâches lorsque nous arrivons en mode dite « réparation ».

Note: L'ensemble de ces tâches se réalise dans le respect des habilitations et des encadrements.

FORMATEURS TECHNIQUES AÉRIENS

TRAVAIL SANS JUMELAGE

- Faire du dépistage sur le réseau aérien;
- Faire de la patrouille en fonction de l'endroit à patrouiller; le formateur technique peut le faire seul;
- Sécuriser des 911 (aucune manœuvre, ouverture sécuritaire du CED);
- Livrer du matériel avec un véhicule léger ou véhicule lourd avec certification requise;
- Effectuer toute autre tâche de C à N prévues à la G-3 de la convention collective en fonction des qualifications et habilitations requises;

TRAVAIL AVEC JUMELAGE (RDT AÉRIEN)

- Aider à réaliser les réparations au sol du réseau;

TRAVAIL AVEC DES TIERS

- Agir à titre de responsable des travaux (RDT) (le monteur Distribution demeure toujours le RDT désigné au sens du CDST, ce qui veut dire qu'il est responsable d'établir la zone).
- Formateur technique doit être qualifié au CSST;

MONTEURS HQT

Le travail avec jumelage doit être priorisé. Les monteurs transports seront mobilisés lorsque requis en respect de la G-3 et les travaux seront effectués avec les formations en vigueur, exemple : grimpettes, scie à chaîne etc....

TRAVAIL AVEC JUMELAGE (RDT AÉRIEN HQD)

- Aider les monteurs à réaliser les réparations du réseau au sol;
- Réaliser les travaux de réparation dans une structure aérienne hors tension avec surveillance d'un monteur HQD au pied de la structure sans appareils*;
- Réaliser les travaux de réparation dans une structure aérienne hors tension avec appareils* accompagné d'un monteur HQD à la même hauteur;
- Travailler en végétation en respect des normes et encadrements HQD selon la formation reçue;

* **Appareils** : Inclus transformateurs, disjoncteurs, coupe-circuit, sectionneurs, régulateurs, etc.

AGENTS PRINCIPAUX AÉRIENS

TRAVAIL SANS JUMELAGE

- Faire du dépistage sur le réseau aérien;
- Faire de la patrouille en fonction de l'endroit à patrouiller; l'agent principal peut le faire seul;
- Sécuriser des 911 (aucune manœuvre, ouverture sécuritaire du CED);
- Livrer du matériel avec un véhicule léger;
- Participer à titre d'agent mise à jour;
- Effectuer toute autre tâche de C à N prévues à la G-3 de la convention collective en fonction des qualifications et habilitations requises;

TRAVAIL AVEC JUMELAGE (RDT AÉRIEN)

- Aider à réaliser les réparations au sol du réseau;

TRAVAIL AVEC DES TIERS

- Agir à titre de responsable des travaux (RDT)
– agent principal doit être qualifié au CSDT (le monteur Distribution demeure toujours le RDT désigné au sens du CDST).

JOINTEURS

TRAVAIL AVEC JUMELAGE (RDT AÉRIEN HQD)

LE TRAVAIL AVEC JUMELAGE DOIT ÊTRE PRIORISÉ

- Patrouiller des lignes et relever les cas trouvés au RDT aérien;
- Effectuer des manœuvres sur le réseau aérien sauf exclusions*;
- Participer à l'établissement de la zone protégée (manœuvres et condamnation matérielle);
- Aider les monteurs à réaliser les réparations du réseau (travaille comme un 3^e homme);
- Installer et enlever des compteurs de façon autonome (faire du délestage basse tension);

*Exclusions : Régulateurs, disjoncteurs, auto-sectionneurs et Sectionneurs flottants.

TRAVAIL SANS JUMELAGE

- Intervenir pour les « 911 » : L'équipe souterraine doit avoir au minimum un jointeur qui est habilité au Code de sécurité des travaux (CSDT) pour être capable d'intervenir sur un 911 (prendre une autorisation de travail pour fins de sécurité, ouverture d'un coupe-circuit pour sécurité);
- Effectuer toutes autres tâches de C à N prévues à la G-3 de la convention collective « Conditions de travail et mobilisation des ressources en situation d'urgence ».

AVEC DES TIERS

- Agir comme RDT pour des tiers (Le monteur Distribution demeure toujours le RDT désigné au sens du CDST, ce qui veut dire qu'il est responsable d'établir la zone.)

Thermographe

Les thermographe seront utilisés pour les activités C à N de la lettre d'entente G-3 de la convention collective « *Conditions de travail et mobilisation des ressources en situation d'urgence* ».